
Hughes Hubbard & Reed

Hughes Hubbard & Reed LLP désigne son Délégué à la Protection des Données

News & Events

Hughes Hubbard & Reed LLP • A New York Limited Liability Partnership
One Battery Park Plaza • New York, New York 10004-1482 • +1 (212) 837-6000

Attorney advertising. This advisory is for informational purposes only and is not intended as legal advice. Prior results do not guarantee a similar outcome. For more information: <https://www.hugheshubbard.com/legal-notices>.

Le 16 juillet 2025 - Dans une démarche résolument tournée vers l'excellence en matière de conformité et de gouvernance de l'information, le cabinet Hughes Hubbard & Reed LLP a désigné Éric Le Quellenec du Cabinet Flichy Grangé Avocats en qualité de Délégué externe à la Protection des Données (« *Data Protection Officer* » ou « *DPO* »).

Cette nomination s'inscrit dans la volonté du cabinet de garantir, à un très haut niveau, la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre de ses activités, tant pour le compte de ses clients, partenaires que pour l'ensemble de ses collaborateurs, avocats et salariés.

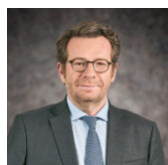
Outre le respect accru des exigences du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (« *RGPD* »), la désignation d'un DPO constitue un levier stratégique pour structurer une gouvernance efficace et pérenne des données. Elle contribue notamment à la réduction des risques juridiques liés aux traitements, à l'allègement des formalités administratives, ainsi qu'à l'instauration d'un dialogue direct et durable avec la Cnil, par le biais d'interlocuteurs dédiés.

Le DPO joue un rôle central dans l'accélération et la sécurisation des projets numériques impliquant des données personnelles. Il favorise une cartographie plus fine des traitements, renforce la politique de sécurité informatique, contribue à rationaliser les processus internes, notamment par la suppression des données obsolètes, et concourt à la maîtrise des coûts induits par la mise en conformité.

Dans un contexte marqué par l'intensification des flux de données à l'échelle mondiale malgré une multiplication des exigences locales, la désignation d'un DPO contribue également à la sécurisation des transferts transfrontaliers de données.

Par cette initiative, Hughes Hubbard & Reed LLP réaffirme son engagement en faveur d'une culture de la conformité exigeante, durable et résolument tournée vers l'innovation et la confiance tout en confortant son ancrage sur le marché européen.

Related People



Sébastien Bonnard